

Forum de Crans Montana de Baku, en Azerbaïdjan : le prix de la fondation 2012 décerné au président Issoufou Mahamadou

Publié le jeudi 5 juillet 2012 08:54



Le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, a représenté le 30 juin dernier à Baku en Azerbaïdjan, le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Issoufou Mahamadou, au Forum de Crans Montana. A cette occasion, les organisateurs ont décerné le prix de la Fondation 2012, au président Issoufou Mahamadou, à la Première dame d'Azerbaïdjan, au président de la Macédoine, au Premier ministre kényan et au Prince de Fujira des Emirats arabes unis. Le prix du Chef de l'Etat a été remis au ministre d'Etat Amadou Boubacar Cissé.

Au cours des travaux du forum, le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, a fait une intervention sur le rôle essentiel de l'Afrique dans le développement de la coopération sud-sud. Dans son discours, il a rappelé que l'apparition, depuis une ou deux décennies, de la coopération entre pays du Sud constitue un grand progrès en amenant des Etats et des entreprises connaissant des environnements plus proches à œuvrer ensemble. M. Amadou Boubacar Cissé a ajouté que démarré à petite échelle par suite des moyens encore modestes des initiateurs de ce nouveau type de partenariat, ce mécanisme s'est considérablement amplifié durant les dix dernières années avec la montée en puissance de certains pays qui figurent aujourd'hui parmi les champions de la coopération avec l'Afrique. « Il est vrai que de nombreuses raisons convergent pour rendre ce partenariat spécialement efficace. Les atouts des pays apporteurs de capitaux et de techniques sont essentiels. Chez ceux-ci, les secteurs prioritaires des pays qu'ils peuvent aider à se développer sont souvent ceux dans lesquels ils ont eux-mêmes massivement investi dans des périodes encore proches pour réussir leur décollage et pour lesquels ils possèdent en conséquence une réelle expertise : agriculture, infrastructures, mines, énergie, industries de toutes sortes. Les forts taux de croissance de ces pays émergents depuis quelques années, leur maturité financière leur ont aussi donné les moyens d'apporter des concours très importants à des conditions souvent concessionnelles pour accompagner leurs entreprises nationales et les pays receveurs dans la réalisation des investissements visés.

Les conditions diverses posées pour l'octroi de ressources ou la mise en œuvre de projets sont aussi la plupart du temps moins contraignantes et plus innovantes que celles de nos partenaires traditionnels, ce qui permet de gagner en efficacité » a indiqué le ministre d'Etat. En face, a-t-il souligné, l'Afrique est un champ d'action exceptionnellement bien adapté aux souhaits des pays émergents. « La richesse de notre continent en ressources énergétiques et minières en fait une destination privilégiée pour les investissements propres à garantir la sécurité d'approvisionnement de ces matières indispensables à la poursuite d'une forte croissance économique. En outre, la vive poussée démographique que va continuer à connaître l'Afrique dans les quarante prochaines années pour la conduire sans doute à près de 2 milliards d'habitants à cette échéance, soit environ un doublement par rapport à 2010, ainsi que

le grossissement déjà engagé d'une classe moyenne au pouvoir d'achat plus consistant vont générer assez rapidement un marché gigantesque, et donc un débouché idéal pour les industries en expansion des nouvelles grandes économies qui surgissent. Enfin, la forte volonté politique de nombreux dirigeants africains de donner une priorité plus affirmée à la croissance économique est rassurante sur la qualité des partenariats qui peuvent être établis», a dit M. Amadou Boubacar Cissé.

Selon le ministre d'Etat, le Niger est au nombre des nations qui répondent bien à ces caractéristiques. «Le Président de la République M. Issoufou Mahamadou a clairement exprimé sa volonté de réussir ce qu'il a dénommé le Programme de Renaissance du Niger, en expliquant à tous qu'un fort développement pour le pays et un progrès pour chacun étaient à la fois possibles et nécessaires. Cela implique avant tout des investissements ayant valeur d'exemple dans des secteurs clés pour le pays comme l'énergie, les mines, l'agriculture, et une ouverture à des solutions innovantes pour les concrétiser. C'est donc un terrain d'application idéal de cette nouvelle coopération Sud-Sud », a ajouté le ministre d'Etat. Il a indiqué que pour le Niger comme pour nombre de pays africains, deux principes au moins méritent d'être soulignés. Le premier est, a-t-il dit, celui de l'absence de toute exclusive dans les partenariats que le Niger veut nouer.

« Il ne s'agit pas de renoncer aux partenaires traditionnels qui ont été depuis longtemps des soutiens loyaux de nos efforts et qui continuent à être à nos côtés pour les nombreuses actions présentement entreprises. Nous ne voulons pas initier de nouvelles amitiés en reniant d'autres, mais seulement mobiliser au service de notre développement toutes les énergies et les compétences possibles à travers une coopération étroite, transparente et équilibrée. La première manifestation en est d'ailleurs donnée avec les pays voisins avec lesquels nous approfondissons une intégration garante de progrès commun mais aussi de paix et de sécurité collective. Mais nous visons aussi le plus large panel possible d'Etats et d'institutions publiques et privées acceptant notre approche et disposés à participer à nos côtés à la construction du Niger du XXIème siècle. Les opportunités d'investissements sont suffisamment nombreuses et importantes pour que tous les participants y trouvent une contribution certaine à leurs propres aspirations de croissance nationale ou entrepreneuriale. Le projet de chemin de fer, que nous avons nommé le chemin des Mines et qui bénéficiera directement à 4 Etats d'Afrique de l'Ouest, est une bonne illustration de projet exigeant par sa dimension la forte mobilisation de nombreux partenaires mais capable par ses conséquences de changer la vie des peuples et des économies d'une partie du continent. Il pourrait donc être un point d'application exemplaire pour une coopération Sud-Sud ambitieuse et innovante, et une bonne manière de renforcer ses lettres de noblesse», a dit M. Amadou Boubacar Cissé.

Le second, a-t-il ajouté, est celui de la recherche permanente de l'équité. «Nous adhérons bien sûr au libéralisme et à ses avantages majeurs. Mais l'inégalité des connaissances techniques et de la puissance financière entre les deux parties dans une négociation peut engendrer pour la plus faible des conséquences tellement négatives qu'elles annulent les profits retirés de l'intervention d'un partenaire. C'est pourquoi les Etats bénéficiaires ont un devoir de vigilance sur la façon dont chacun conçoit sa coopération», a souligné le ministre d'Etat.

Oumarou Moussa

05 juillet 2012

Publié le 05 juillet 2012

Source : [Le Sahel](#)